



ARSURE-ARSURETTE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Situation : Le village est bâti dans le val de Mièges, sur un sol très accidenté.

Village de l'arrondissement de Poligny ; canton, perception et bureau de poste de Nozeroy ; succursale ; à 9 km de Nozeroy, 37 km de Poligny, 42 km d'Arbois et 49 km de Lons-le-Saunier.
Altitude : 930 m.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Billecul, à Bief-des-Maisons, à Fraroz et à Gillois. Le ruisseau Baillard sépare Arsure d'Arsurette

Le territoire est limité : au nord par Billecul et Fraroz ; au sud par Châtel-Blanc et la Chaux-Neuve (Doubs), par le Bief-des-Maisons et Foncine-le-Haut ; à l'est par la Chaux-Neuve et Fraroz et à l'ouest par Billecul, Gillois et le Bief-des-Maisons. Arsurette fait partie de la commune depuis le 15 septembre 1810.

Les maisons, généralement très vastes, sont construites en pierre ; les toitures, très plates et en saillie, sont faites en bois et couvertes en tavaillons.

Population : en 1790 : 415 habitants ; en 1846, 553 ; en 1851, 466, dont 228 hommes et 236 femmes ; 230 habitants à Arsure et 236 à Arsurette ; 93 maisons, 121 ménages. En 2002 : 88 habitants : les « Barochers ».

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1749.

Vocabulaire : Saint Laurent. Succursale de Fraroz dont les registres contiennent les actes d'Arsure et quelques uns d'Arsurette.

Série communale déposée aux Archives Départementales jusqu'en 1853, où Arsurette a reçu les cotes 5 E 130/2 à /7, à la mairie ensuite. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 1687 à 1695, 3 E 3615 et 3 E 8410.

Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 51, 5 Mi 86 et 87, 5 Mi 1191, 5 Mi 15 et 16, 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1813 : 12571 Ha 08 a divisés en 1975 parcelles possédées par 241 propriétaires, savoir : 526 Ha 65 a en terres labourables, 306 Ha 98 a en bois-taillis, 252 Ha 51 a en pâtures, 92 Ha 22 a en prés, 27 Ha 91 a en bois-broussailles, 15 Ha 69 a en friches et murgers, 6 Ha 30 a en tourbières, 2 Ha 65 a en sol des propriétés bâties et 1 Ha 76 a en mares.

Le sol, peu fertile, est très froid ; le froment n'y réussit point ; on y récolte l'orge, l'avoine, les pommes de terre, des fourrages naturels et artificiels. L'agriculture n'y fait aucun progrès.

Les cultivateurs élèvent des chevaux, beaucoup de gros bétail, des cochons, des chèvres et des abeilles.



On importe le vin, l'eau-de-vie et le maïs ; on exporte le quart seulement des céréales.

Les habitants fréquentent habituellement le marché de Champagnole.

On trouve sur le territoire des carrières de sable, de pierre à chaux et de pierre à bâtir de bonne qualité.

Il existe au sud-ouest du village, sur une légère éminence, de vastes tourbières dont les couches, de 2 mètres de profondeur, reposent sur des lits de marne. Elles renferment des sapins entiers, des chênes, des cerisiers, des coquilles terrestres et fluviatiles, des ossements de mammifères ; on façonne cette tourbe en mottes semblables à celles qui sortent des tanneries, et on l'emploie pour le chauffage de préférence au bois, dont l'exploitation est aussi difficile que dispendieuse.

L'industrie se rattache particulièrement à l'agriculture. Une fromagerie produit 15.000 kg de fromage de bonne qualité. Les habitants fabriquent des chapeaux de paille.

Les seuls patentables sont deux aubergistes et un marchand épicier. Il y avait autrefois un moulin, tombé en ruines vers la fin du dernier siècle, et non rétabli. Il appartenait à M. Girardet. Le cens dont il était grevé envers le seigneur était si considérable, que le propriétaire se vit contraint d'abandonner cette usine.

Biens communaux : une église, un cimetière joignant l'église et insuffisant, un presbytère en mauvais état, mal distribué et très humide ; une maison commune servant de mairie, de logement à l'instituteur et à l'institutrice, et de salle d'étude, fréquentées en hiver par 50 garçons et 55 filles, et 467 Ha 22 a de pâtures, broussailles, mares, sol des édifices publics, bois-taillis et marais.

Il existe dans le village plusieurs sources abondantes qu'il conviendrait d'utiliser en constructions de fontaines, lavoirs et abreuvoirs.

Bois : 168 Ha, dont 5 Ha 04 a en exploitation annuelle ; essences dominante : le sapin.

Eglise : placée sous le vocable de saint Laurent, dont on célèbre la fête le 10 août, est à une seule nef, avec deux chapelles au nord, un clocher, un porche et une sacristie. Elle est en très mauvais état, très malsaine et dépourvue de tout ornement. Son sol est en planches. Elle fut agrandie en 1824. Le chœur, formé de la chapelle ancienne, paraît remonter au XI^e siècle.

NOTICE HISTORIQUE

Cette commune prit le nom d'Arsure-Arsurette à partir du 30 juillet 1847.

Le val de Mièges a été habité dès la période gauloise. Deux voies antiques le traversaient. L'une, venant de Pontarlier, descendait à la Combe d'Ain ; l'autre longeait le Haut-Jura entre les Usiers et la ville de Mauriana. Des monuments celtiques en grand nombre et des souvenirs druidiques se retrouvent dans ces contrées. Depuis la chute de l'empire romain, les populations de la plaine s'étaient avancées d'avantage vers l'orient ; les villages du val de Mièges avaient reçu de nombreux habitants.

Jean de Chalon, devenu possesseur, par l'échange fait avec le duc de Bourgogne en 1237, des terres inféodées à l'abbaye d'Agaune par saint Sigismond, favorisa les défrichements dans ces hautes montagnes et attira des colons de la Suisse. Hugues de Chalon, l'un de ses descendants, accorda aux habitants d'Arsure et d'Arsurette, en 1372, une charte qui contenait des concessions importantes dans les forêts de la Haute-Joux, soit pour les constructions, soit pour le chauffage, soit pour le pâturage des bestiaux.

Seigneurie : Arsure et Arsurette dépendaient en toute justice de la seigneurie de Nozeroy. Les habitants étaient soumis à la main-morte ; ils devaient guet et garde au château de Nozeroy. .

Evènements divers : Ce village subit toutes les horreurs qu'entraînèrent à leur suite les guerres de Louis XI, d'Henri IV et de Louis XIII. En 1780, un terrible incendie le réduisit en cendres.

Près du chalet de la Combe de la Charlette, est un trou appelé la Baume. Il est de forme carrée, ayant environ 4 mètres de côté et 35 mètres de profondeur. Plusieurs personnes y ont trouvé la mort, soit en s'y précipitant, soit en y tombant accidentellement.

Biographie : ce village a vu naître :

M. Girardet Jean (1786), chef de bataillon en retraite à Passy ;

M. Girardet Jean-Antoine, capitaine en retraite ;

M. Bulet, mort à Lons-le-Saunier en 1818, inventeur de l'huile de pied de bœuf.



Il eut pour curé l'abbé Poix, né aux Hôpitaux, près Jougne (Doubs), mort en odeur de sainteté en 1843. Ce prêtre modèle jouissait d'une grande vénération dans sa paroisse. Il avait pour habitude de se rendre chaque jour sur une petite éminence, au sud du village, pour prier près d'une croix qu'il avait tracée sur le sol avec des morceaux de pierre. M. Girardet Auguste, alors maire, et plusieurs fidèles, élevèrent un oratoire à la place de cette croix, et l'entourèrent d'arbres. C'est aujourd'hui un lieu de dévotion.